

ORDRE DU JOUR Assemblée Extraordinaire 18 décembre 2017

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture de l'Avis de convocation
 3. Lecture de l'ordre du jour
 4. Avis de motion- règlement concernant la taxation pour 2018
 5. Présentation projet de règlement concernant la taxation pour 2018
 6. Avis de motion- règlement pour l'augmentation du Fonds de Roulement
 7. Présentation projet de règl. pour l'augmentation du Fonds de Roulement
 8. Période de questions
 9. Levée de la séance
-

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, dûment convoquée et tenue le 18 décembre 2017, 20h10, à la salle de l'École des 2 Rivières située au 5330, 7^e rang, Saint-Lucien.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Louise Cusson, conseillère siège n^o 1
Monsieur Raymond Breton, conseiller siège n^o 2
Madame Maryse Joyal, conseillère siège n^o 3
Monsieur Richard Sylvain, conseiller siège n^o 4
Monsieur Michel Côté, conseiller siège n^o 5
Madame Julie Lévesque, conseillère siège n^o 6

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Diane Bourgeois, Mairesse.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte à 19h45.

2 et 3 LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'avis de convocation à la séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Lucien destiné aux élus est lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

4 et 5 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA TAXATION 2018

La conseillère Maryse Joyal donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la taxation pour 2018.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

**6 et 7 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2008-006 POUR LA CRÉATION D'UN
FONDS DE ROULEMENT**

La conseillère Louise Cusson donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement 2008-006 pour la création d'un fonds de roulement.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Julie Levesque, et résolu à l'unanimité des conseillers, de lever l'assemblée.

Adoptée. #2017-12-281

Diane Bourgeois, mairesse

Alain St-Vincent-Rioux,
Directeur général et secrétaire-trésorier